



Commune de
Prix-lès-Mézières

L'Avenir à tout Prix

Samedi 11 décembre 2021

De 14H30 à 17H00 – Espace Bernard Lallemand
(niveau haut) derrière la Mairie

Tu as entre 6 et 12 ans,
Viens fabriquer un renne et
des décorations de Noël à suspendre.

Inscription préalable au 06.78.58.40.75

Places limitées

Tarif : 7€ comprenant les fournitures et le gouter.



★★★★★★★



Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale,
la municipalité vous propose, en partenariat avec l'Association RENARD,
à 16H00 : une sortie nature à la découverte des castors
(prévoir bottes de pluie et chaussures de remplacement)

A 17H00 : une conférence animée par Pascal CHAGOT.

Rendez-vous Espace Bernard Lallemand.

Gratuit - Inscription conseillée 03 24 33 54 23 contact@renard-asso.org

★★★★★★★

Maisons Illuminées

Vous souhaitez participer à ce concours, compléter le bulletin d'inscription ci-dessous.



- * Les maisons devront être décorées et illuminées sur le thème de **Noël**.
- * Libre choix des décors (lumière, végétaux, PVC, papier, etc.)
- * Critères de classement : originalité, couleurs, lumières, harmonie, rapport avec Noël, mise en valeur du site...

Les décors doivent être visibles de la route.

Passage du jury entre le 13 et le 17 décembre à partir de 18H00.

Affichage des résultats en Mairie début janvier.

MAISONS ILLUMINEES 2021.

Monsieur, Madame.....

Adresse.....

s'inscrit au concours des Maisons Illuminées 2021, dans la catégorie jardin balcon

Coupon à retourner en Mairie avant le 11 décembre 2021.

Concours de dessins de Noël

La Municipalité vous propose, cette année encore, de participer au concours de dessin sur le thème de « **Noël à Prix-lès-Mézières** ».

A déposer en Mairie avant le 31 décembre

**Format A4 uniquement - Merci d'indiquer au verso vos nom, prénom, adresse et âge.*

4 catégories :

- 4/8 ans
- 8/12 ans
- 12/16 ans
- 16 ans et plus - adultes.



Trois lauréats par catégorie.

Le jury composé par les membres de la commission Animation, se réunira début janvier pour proclamer les résultats qui seront affichés en Mairie.



Colis de Noël

Vous avez 70 ans et plus et avez retourné en Mairie le coupon pour bénéficier d'un colis. Ceux-ci ont été commandés et seront distribués en porte à porte par les membres du Conseil Municipal **à compter du 17 décembre.**

En cas d'absence, vous pourrez le retirer en Mairie dès le mardi 21 /12 aux heures habituelles d'ouverture au public.



Le trophée des Entreprises, organisé par **ARDENNE METROPOLE**, vise à récompenser les entreprises du territoire qui se sont distinguées durant l'année par leur réussite et leur dynamisme.

Les entreprises peuvent s'inscrire dans l'une des 6 catégories pour participer à l'édition 2022.

Le dossier de candidature complet est à retourner avant le 10 janvier 2022 et la cérémonie de remise des prix aura lieu le 4 février 2022.

<https://ardenne-metropole.fr/2021/11/02/trophees-des-entreprises/>



En raison des fêtes, la Mairie sera fermée les vendredis 24 et 31 décembre.